

RAPPORT D'ACTIVITE 2014



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
25 AVRIL 2015

SOMMAIRE

Rapport moral du Président	3
Le GRAPE Fédération	4
1. Vie associative	4
2. Représentation des associations environnementales dans les commissions:	4
3. Actions diverses	7
4. Communication	8
5. Distinction	8
Le GRAPE Juridique	9
1. Contentieux administratif	9
2. Actions pénales	10
3. Conseils juridiques et actions diverses	11
4. Enquêtes publiques	12
5. Stages et réunions	12
L'Espace Info Energie	13
Introduction	13
1. Les contacts	14
2. Les bâtiments	17
3. Les demandes	18
4. Les dispositifs HSD et Chèque Eco Energie	22
5. Les outils créés ou développés par l'EIE du GRAPE	23
6. Les permanences délocalisées	24
7. La fête de l'énergie 2014	25
L'Espace Info Déchets	26
Introduction	26
1. Les interventions du V.I.D.	27
2. Opération Foyers Témoins	28
3. Exposition sur les déchets dangereux	29
4. Prévention du gaspillage alimentaire au lycée Laplace	30
Partenaires	31
Glossaire	32

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

« Un Président pour la continuité et l'adaptation à un environnement qui évolue ou une position plus radicale, plus combative pour une nature vraiment protégée ? La réponse est certainement entre les deux, une réponse de normand que je ne suis pas. Mais notre marge de manœuvre est étroite, il nous faut trouver chaque mois 20 000 euros pour payer nos permanents et nos ressources ne proviennent pas de généreux donateurs, mais des administrations, des collectivités locales, il faut faire avec. » C'était le préambule à ma présentation comme candidat à la présidence du GRAPE.

A ce jour, un an après, nous sommes toujours dans la même position, entre deux chaises. La politique de la chaise vide pour ménager notre temps et se consacrer plus à des actions militantes ou la participation aux nombreuses commissions administratives, comités, groupes de travail où nous sommes conviés en tant qu'organisation représentative et reconnue par les administrations et collectivités territoriales. Malgré l'engagement modéré des bénévoles de nos associations, cette dualité a été maintenue, mais on ne peut pas continuer comme ça sans risquer l'épuisement et le découragement des volontaires.

Cependant, malgré cette surcharge, il nous faut être vigilant sur des dossiers nouveaux où on n'a pas le droit d'être absent, d'abord parce que, en partie, nous sommes soutenus financièrement par la Région et la DREAL, et ensuite parce que les décisions qui peuvent être prises peuvent impacter très fortement notre environnement, et alors on aura failli à notre mission.

Il nous faut travailler dans un environnement où les intérêts peuvent être identiques mais les moyens d'y arriver contradictoires. Ainsi les agriculteurs et les chasseurs affirment, chacun de leur côté, qu'ils sont les premiers écologistes... Nous sommes le plus souvent perçus comme des empêcheurs de tourner en rond : nous sommes contre le développement de l'économie, contre la création d'emplois, l'aménagement du territoire, etc. Cependant nous pouvons être entendus par certains agriculteurs, certains chasseurs, certains promoteurs... sans perdre son âme.

Aujourd'hui, de plus en plus de projets se préparent au niveau européen et international, là aussi il nous faut suivre certains d'entre eux avec l'aide et le soutien de FNE. Ce sont par exemple, les projets INTERREG, entre la France et les pays de part et d'autre de la Manche.

Et surtout, il ne faut pas oublier nos associations membres qui attendent de nous plus de soutien technique et juridique. Il nous faut développer les outils de communication à notre disposition, la presse, internet, etc.

2015, une année de transition : quelle structuration du mouvement environnement dans le cadre de la réunification de la Normandie, quels moyens financiers pour maintenir nos missions de terrain dans le domaine de l'énergie et des déchets, nos conseils juridiques ? Cela passe en partie par une implication plus soutenue de nos adhérents.

J'ai besoin de connaître votre avis sur ces questions afin d'orienter mon positionnement pour l'avenir du GRAPE.

Michel Horn, Président du GRAPE.

LE GRAPE FEDERATION

1. VIE ASSOCIATIVE :

- **Réunions statutaires :**

Les administrateurs se sont réunis 10 fois au cours de l'année 2014 à l'occasion de :

- 6 conseils d'administration : 8 février, 29 mars, 17 mai, 14 juin, 27 septembre, 13 décembre.
- 4 réunions de bureau : 18 mars, 10 juin, 15 septembre, 28 octobre.

- **Changement de présidence :**

2014 a été l'année du changement pour le GRAPE puisqu'après 20 ans à la présidence du groupement, René MAFFEI a décidé que le moment était venu de passer la main. Michel HORN a été élu président lors du CA du 17 mai 2014. René MAFFEI, qui est toujours administrateur, a été nommé président d'honneur du GRAPE.

- **Mise en place d'un poste de coordinateur :**

Pour accompagner le changement de présidence, un poste de coordinateur a été créé. Il est assuré depuis le 1^{er} juin 2014 par Séverine MATECKI.

- **Nouvelles adhésions :**

En 2014, 3 nouvelles associations ont rejoint le GRAPE :

- Défendre Domfront et le Domfrontais, à Domfront (61).
- Association Monts et Marais, à St-Nicolas-de-Pierrepont (50).
- Regnéville Autrement., à Regnéville-sur-Mer (50).

2. REPRESENTATION DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LES COMMISSIONS :

En tant qu'association agréée de protection de l'environnement au niveau régional, et également habilitée à être désignée pour prendre part au débat sur l'environnement, le GRAPE est présent dans plus de 90 instances consultatives au niveau régional, départemental et local.

Quelques exemples de commissions dans lesquelles siège le GRAPE.

- **CESER :**

Représentant du GRAPE : Dominique BAUDUIN, administrateur.

Dans les 4 Assemblées Plénières de 2014 du CESER ont été traités les sujets suivants :

- Les saisines récurrentes :

- La situation économique et de l'emploi au 1^{er} janvier 2014.
Remarques du représentant du GRAPE : regret de l'absence d'une évaluation des activités nouvelles liées à l'écologie et l'environnement.
- Les orientations budgétaires et le budget primitif de la région.
Remarques du représentant du GRAPE : satisfactions dans quelques domaines comme le transport ferroviaire, la politique d'économies d'énergie dans l'habitat ou le développement de énergies renouvelables, avec la remarque que la Région se préoccupe surtout d'un

développement pour l'emploi, sans étudier une politique d'efficacité énergétique (sauf dans l'habitat).

Regret que la notion de protection de la nature et de l'environnement n'apparaisse pas : quand il est question de développement durable, c'est toujours dans une dimension économique.

- Une saisine Région/État sur un sujet spécifiquement environnemental : le Schéma Régional de Cohérence Écologique, rapporté par le représentant du GRAPE.
- Des rapports du CESER :
 - La périurbanisation.
Remarques du représentant du GRAPE : abstention > malgré un état des lieux montrant toutes les nuisances, le rapport préconise seulement un encadrement des pratiques.
 - Les filières de déconstruction et démantèlement : volet « nucléaire » et volet « amiante » (abstention).
 - L'impression 3D, le e-commerce, le tourisme numérique.
Remarques du représentant du GRAPE : ils illustrent la fascination pour l'informatique, il semble ne jamais y avoir de conséquences négatives.

Les préoccupations environnementales sont très difficiles à faire prendre conscience à la sphère socio-économique, qui ne voit en elles que des contraintes.

- **CODERST :**

- Calvados :
Représentant du GRAPE : Michel HORN, Président.
11 réunions en 2014 avec des sujets importants et des présentations très rapides, à la criée, il faut réagir vite et bien, le travail est rendu plus facile quand les associations locales se sont investies et ont travaillé sur le terrain.
- Orne :
Représentant du GRAPE : Jean-Paul DAVEAU, administrateur.
Pendant cette année 2014, le CODERST de l'Orne a examiné 60 dossiers portant notamment sur des dérogations de distances et des prescriptions pour les élevages porcins, avicoles, sur la qualité de l'eau, des rejets dans l'air et des sols, de centres VHU, de dossiers SEVESO, de dossiers sur le logement insalubre (examen de plus en plus fréquent) et de communication ou rapports sur 3 gros dossiers relatifs aux suivi des zones nitrates, aux STEP (stations d'épuration du département) et aux bilan des ICPE pour les installations agricoles et industrielles de l'Orne.
- Manche :
Représentant du GRAPE en tant que suppléant : Patrick DACHEUX.

- **SAGE :**

Douve-Taute, Vire, inter Baie des Veys, Orne Moyenne, Orne aval et Seulles, projet de SAGE Sienne et Côtiers.

Beaucoup de temps de présence sur des opérations qui durent entre 8 et 10 ans pour se poser la question « qui doit mettre en œuvre les mesures approuvées ? », mais d'excellents espaces d'échanges entre élus et usagers.

- **SDAGE :**

Seine-Normandie et Loire-Bretagne : SDAGE en cours de révision.

Des réunions entre Caen, Paris, le Mans, et même jusqu'à Vierzon pour le SDAGE Loire-Bretagne.

- **CDCFS du Calvados :**

Représentant du GRAPE : Michel HORN, Président.

Des confrontations difficiles dans lesquelles on trouve l'administration auprès des chasseurs : les deux représentants des associations se trouvent bien seuls.

- **CCM de la Manche :**

Représentant du GRAPE : Michel HORN, Président.

Des réunions où nous sommes juste invités, mais qui traitent de problèmes difficiles comme la mortalité importante et inexplicquée des huîtres, les pratiques culturelles des professionnels qui ne pensent qu'au profit immédiat, etc.

- **CDCEA :**

- Calvados :

Représentant du GRAPE pour 2014 : Dominique BASSIERE.

- Manche :

Représentant du GRAPE : Patrick DACHEUX.

- **CDNPS :**

- Calvados :

Représentant du GRAPE pour la commission plénière : Pascal BOUCHON.

- Manche :

Représentant du GRAPE pour la commission plénière : Marie-Reine CASTEL.

- **CSS :**

2014 a été l'année de la transformation des CLIS et des CLIC en commission de suivi de site.

Le GRAPE siègent dans un grand nombre de CSS parmi lesquels, pour ne citer que quelques unes :

- CSS de Guy Dauphin Environnement à Rocquancourt.
- CSS de l'installation de stockage de déchets dangereux à Argences.
- CSS de l'installation de stockage de déchets ménagers à Cauvicourt.
- CSS de l'installation de stockage de déchets ménagers à Billy.
- CSS de la SIRAC à Colombelles.
- CSS des Dépôts Pétroliers Côtiers à Mondeville.
- CSS de Distriservices à Sarceaux.
- CSS de KMG Ultra Pure Chemicals à St Fromond.

SEVESO

- **Autres commissions :**

- Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Caen-Carpiquet.
- CLI du Ganil.
- CPCA.
- Conseils portuaires de Caen-Ouistreham et de Cherbourg.

3. ACTIONS DIVERSES :

- **Actions en Baie de Seine :**

Commentaires d'Henri LUQUET, Trésorier.

Le Grand Port Maritime de Rouen poursuit à la fois les travaux de dragage du chenal et des clapages en Baie de Seine, ainsi que le creusement du chenal.

Le suivi de ces deux chantiers dans le cadre des comités semestriels nous permet de bénéficier des informations de la part du GPMR sur les travaux d'évaluation des expérimentations d'immersion des sédiments de dragage sur le nouveau site du Machu. Les scientifiques en charge du contrôle, dont ceux de l'Université de Caen, ne jouent qu'un rôle mineur dans les évaluations. L'IFREMER a disparu des écrans radars.

L'impact des travaux de creusement du chenal sur les berges, ainsi que l'utilisation plus intensive des chambres de dépôt provoquent des mouvements de contestation des riverains.

Le traitement industriel des sédiments, la dépollution et la transformation pour le BTP, ne progressent pas. Les petites avancées mises en exergue par le GPMR sous forme d'un futur partenariat avec un grand des matériaux pour le BTP, tranchent avec l'ampleur de la tâche et des moyens à mettre en œuvre. Là encore, il faudra attendre l'action contraignante à venir de l'Union Européenne.

L'état sanitaire de la Baie de Seine reste toujours préoccupant et la pêche très encadrée, voire interdite, pour les espèces les plus contaminées.

Le dragage des ports de nos côtes avec leurs rejets en Baie de Seine contribuent à la pollution ambiante. Petit point positif, la construction de plusieurs déchèteries portuaires est programmée en 2015.

- **Suivi de projets européens :**

Commentaires de Michel HORN.

Suivi de plusieurs projets européens : CAMIS, RECIF, MER-INNOVATE, FLAM-LITEAU... avec la participation à des réunions entre Caen, Rouen, Cherbourg, Portsmouth, Southampton ayant des retombées intéressantes sur la gouvernance des grands projets transfrontières, sur la maintenance des éoliennes, la réutilisation des sédiments issus des dragages des coquillages pour fabriquer des récifs artificiels, etc.

- **Comité technique Schéma régional éolien :**

Participation de Véronique LEROUX et de Guy RUYTER.

Pour rappel, le Schéma Régional Climat Air Energie et son volet Schéma Régional Eolien, après une période de consultation en mairie controversée du 9 juillet au 9 septembre 2012, avaient reçu 86 % d'avis défavorable des collectivités et 97 % avis défavorables citoyens et associations.

Le Préfet a adopté le SRE en septembre 2012 tout en engageant sa révision. C'est dans ce cadre que le GRAPE a participé au comité technique. Les représentants du groupement ont fait part de difficultés sur cette concertation : échanges sur les modifications apportées au SRE sans aucun document préalable, peu de personnes présentes, manque de clarté, etc.

4. COMMUNICATION :



En 2014, le nouveau site internet du GRAPE a été mis en ligne. Il est disponible à l'adresse www.grape-bassenormandie.fr.

5. DISTINCTION :

En 2014, René MAFFEI, Président d'honneur du GRAPE, a été élu au grade de chevalier de la Légion d'Honneur pour toutes ses années d'actions en faveur de l'environnement.

Le GRAPE tient à nouveau à le féliciter et à le remercier pour son engagement envers le groupement !



LE GRAPE JURIDIQUE

1. CONTENTIEUX ADMINISTRATIF :

- **Recours contre le Plan Local d'Urbanisme de Portbail :**

Ce recours a été formé conjointement par Manche Nature, le GRAPE, l'association Mieux Vivre à Portbail et aux alentours, ainsi que deux particuliers. Manche Nature a été désigné représentant unique et a géré l'ensemble du dossier.

Les principales motivations de ce recours étaient liées à la méconnaissance de plusieurs dispositions de la loi Littoral. Le PLU de Portbail méconnaissait :

- L'article L. 146-4-I du code de l'urbanisme : l'extension de l'urbanisation ne peut être réalisée qu'en continuité avec les agglomérations et villages existants, ou en hameaux nouveaux intégrés à l'environnement.
- L'article L. 146-4-II du même code : l'extension de l'urbanisation dans les espaces proches du rivage doit être limitée.
- L'article L. 146-6 du même code relatif à la protection des espaces remarquables du littoral. La commune a décidé de ne pas désigner l'ensemble du secteur de Sainte-Marie comme espace remarquable du littoral, dont une partie est classée en zone 1AUP et 1NPN permettant un aménagement portuaire. Un tel aménagement est interdit dans un espace remarquable du littoral.

Dans un jugement du 3 décembre 2014, le Tribunal administratif de Caen a annulé partiellement le PLU de Portbail en ce qui concerne les zonages suivants :

- complexe touristique du domaine des pins (UCTS),
- projet portuaire (1AUP et 1NPN),
- parc résidentiel de loisirs sur le milieu dunaire de Portbail (1AUM et 2AUM),
- projet de lotissement dans le secteur des rivières (1AUB2).

La commune a décidé de ne pas faire appel préférant entamer un dialogue avec Manche Nature concernant les projets municipaux. Une réunion dans les locaux de Manche Nature s'est tenue le 26 février 2015. L'association nous tient régulièrement informer des suites données.

- **Recours contre l'arrêté du Préfet du Calvados du 2 août 2012 fixant des prescriptions à GDE pour la gestion du dépôt illégal de résidus de broyage sur la commune de Soumont-St-Quentin :**

Suite à une information qui a été portée à la connaissance du préfet par l'Observatoire Régional de l'Ecologie, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (l'OREEAT), plusieurs dépôts illégaux de résidus de broyage (RB) ont été mis à jour à Versainville, Soumont-St-Quentin, Fontenay-le-Pesnel et Feuguerolles-Bully.

Les sondages effectués par la DREAL sur l'installation de stockage de déchets inertes gérée par la Société Eco Mine à Soumont-St-Quentin ont permis d'évaluer à environ 8 000 m³ le volume total de remblais contenant des RB, soit un tonnage de l'ordre de 9 600 à 12 850 tonnes. Compte tenu des teneurs élevées en plomb, ces RB sont classés dans la catégorie des déchets dangereux.

Face à ces dépôts illégaux sur Soumont-St-Quentin, le préfet a pris un arrêté préfectoral, en date du 2 août 2012, à l'encontre de la Société Guy Dauphin Environnement lui prescrivant de procéder au confinement sur place des résidus de broyage.

Le GRAPE a attaqué cet arrêté en raison :

- De la dangerosité de ces déchets non autorisés dans une installation de stockage de déchets inertes,
- De la présence sous ces dépôts de la nappe du Bajo-Bathonien, aquifère d'importance régionale, utilisé pour la production d'eau potable,
- Des risques de pollution de la ressource en eau.

Seule une excavation totale des déchets illégalement enfouis est de nature à garantir l'absence de pollution de la nappe.

Dans un jugement du 18 septembre 2014, le Tribunal administratif de Caen a annulé l'arrêté préfectoral estimant que le Préfet a commis une illégalité en prescrivant le confinement de déchets dangereux dans une installation de stockage de déchets inertes.

GDE et le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ont fait appel. La procédure est en cours devant la Cour Administrative d'Appel de Nantes.

- **Recours contre l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2011 autorisant GDE à exploiter une installation de traitement et de valorisation de déchets à Rocquancourt :**

Cet arrêté du 8 juillet 2011 reprend en une seule autorisation l'ensemble des activités de GDE sur le site de Rocquancourt. Le GRAPE a décidé d'attaquer cette décision devant le Tribunal administratif au motif principal que GDE n'a pas respecté les précédentes prescriptions préfectorales qui lui étaient imposées, et ce à plusieurs reprises. Le préfet ne pouvait donc renouveler cette autorisation au vu des différents manquements, parfois graves (dépôts illégaux), commis par GDE.

Par un jugement du 3 février 2012, le Tribunal administratif a rejeté notre recours. Nous avons décidé de faire appel, mais la Cour administrative d'appel de Nantes a rejeté, le 24 octobre 2014, l'appel du GRAPE et nous a condamnés à verser 2 000€ à GDE au titre des frais de dépens.

2. ACTIONS PENALES :

- **Enfouissements illégaux de résidus de broyage sur différents sites par GDE :**

Ce dossier porte sur les enfouissements illégaux de résidus de broyage automobile par GDE sur les sites de Versainville, Soumont-St-Quentin, Fontenay-le-Pesnel et Feuguerolles-Bully (14).

Lors de la première audience le 13 mars 2014, face à un risque de prescription des faits pour lesquels GDE était poursuivi, l'avocat du GRAPE a obtenu un report d'audience en demandant la requalification de l'infraction.

Le Tribunal correctionnel de Caen a confirmé, par un jugement du 16 septembre 2014, que les faits pour lesquels était poursuivi GDE (abandon de déchets) étaient prescrits, et ce malgré la

demande du GRAPE de requalifier l'infraction en complicité d'exploitation d'installation classée sans autorisation.

Le GRAPE, après discussion avec FNE sur la meilleure stratégie à adopter, a décidé de faire appel du jugement. La procédure est en cours.

- **Destruction de haies à Russy (14) :**

Suite à une information faite par Michel JOUEN et le maire de la commune, le GRAPE et le CREPAN ont déposé une plainte conjointe auprès du procureur, le 23 septembre 2014, contre un agriculteur qui a arraché des haies classées dans le PLU de Russy comme élément remarquable du paysage. La DDTM a de son côté dressé un procès-verbal. La commune, tenue au courant de nos démarches, s'est constituée partie civile.

En l'absence de nouvelles du procureur, des démarches vont être envisagées pour relancer ce dossier.

3. CONSEILS JURIDIQUES ET ACTIONS DIVERSES :

- **Projet de déviation de Canapville (marais de la Touques) :**

Il s'agit d'un projet de déviation d'une 2x2 voies, longue de 3,8 km et traversant les marais de la Touques, déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral le 29/12/2006, prorogé le 25/07/2011. Avec ce projet routier, le Conseil Général du Calvados avait pour objectifs de résoudre les problèmes de circulation entre la sortie de l'A131 et Deauville, et de sécurité pour les riverains de communes traversées, notamment ceux de Canapville.

La présence d'espèces protégées (187) sur le site du projet a soumis le Conseil Général à l'obligation de demander une dérogation à l'interdiction de destruction de ces espèces. Dans le cadre de cette procédure, le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) a émis un avis défavorable. De plus, une consultation publique a été lancée mobilisant de nombreux acteurs contre ce projet, notamment des naturalistes, des chasseurs, des associations de protection de l'environnement, dont le GRAPE, le CREPAN, l'Union des Rivages de la Touques et Pays d'Auge Nature et Conservation. Une réunion s'est tenue le 5 décembre 2014 pour organiser les structures et individuels opposés à la déviation.

La forte mobilisation locale, régionale, mais aussi nationale avec un courrier envoyé à la Ministre de l'Environnement et le relais de France Nature Environnement, a porté ses fruits puisque Ségolène Royale a refusé la demande de dérogation du Conseil Général et a demandé au préfet de faire de même pour les espèces protégées relevant de sa compétence. Le préfet a, à son tour, refusé la demande de dérogation à l'interdiction de destruction des espèces protégées.

Le projet est aujourd'hui abandonné. Des solutions alternatives ont été faites par le collectif de défense des Marais de la Touques pour résoudre les problèmes de circulation et de sécurité des riverains. La mobilisation locale se porte désormais sur la protection juridique de ces marais.

- **Suivi du projet d'arasement des barrages sur la Sélune :**

Position du GRAPE : le groupement n'est pas opposé au principe de l'arasement des deux barrages sur la Sélune (50), mais demande qu'avant de procéder à cette opération, des mesures soient mises en place :

- un réseau de mesure en continu de la qualité et de la quantité des eaux en amont et en aval des ouvrages,
- des pratiques agricoles visant à la réduction des intrants et à la lutte contre l'érosion des sols,
- revoir la procédure d'inertage des sédiments pollués,
- interdiction de l'épandage des sédiments retirés sur les terres classées en zone naturelle.

L'objectif des réserves du GRAPE est d'éviter autant que possible que l'arasement des barrages ait pour conséquence une pollution de la baie du Mont Saint Michel.

- **Autres dossiers :**

- Suivi de la mise en place des commissions de suivi de site remplaçant les commissions locales d'information et de surveillance (CSS) et les comités locaux d'information et de concertation (CLIC).
- Suivi de l'élaboration du PPRT des Dépôts Pétroliers Côtiers à Mondeville, en collaboration avec Denis LOCARD, notre représentant à la CSS.
- Suivi du projet de continuité de l'activité de l'installation de stockage de déchets dangereux de Solicendre à Argences.
- Suivi du SCOT Pré-Bocage (réunion du 28 novembre 2014).
- Suivi des actions de l'association Honfleur, un patrimoine pour demain, pour protéger le patrimoine bâti du secteur sauvegardé d'Honfleur.

4. ENQUETES PUBLIQUES :

- Enquête publique relative à l'arasement des barrages de la Sélune.
- Enquête publique relative au schéma régional de cohérence écologique.
- Enquête publique relative au plan local d'urbanisme de Rocquancourt.
- Enquête publique relative au plan de prévention des risques technologiques des Dépôts Pétroliers Côtiers à Mondeville.
- Consultation publique relative à la demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées en vue d'aménager la déviation de Canapville.

5. STAGES ET REUNIONS :

En raison de la réorganisation du GRAPE et de la prise de fonctions de coordinatrice de Séverine MATECKI, les stages de formation prévus en 2014 ont été reportés en 2015.

Le stage sur « les espaces naturels et les espèces : quelle protection ? » s'est tenu le 28 mars 2014 à Hérouville-St-Clair et a réuni une dizaine de personnes.

L'ESPACE INFO ENERGIE

INTRODUCTION :

L'année 2013 avait marqué un tournant dans l'histoire des Espaces Info Energie avec des objectifs nationaux de rénovation énergétique (500 000 logements par an) et la volonté de créer un service public de la rénovation qui a abouti à l'apparition d'une nouvelle dénomination, les Points Rénovation Info Service (PRIS), qui rassemblent le réseau des Espaces Info Energie et le réseau des opérateurs de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

L'année 2014 s'est inscrite dans la continuité de ces objectifs nationaux avec le traitement de demandes provenant essentiellement d'un public non éligible aux aides de l'ANAH.

Une évolution s'est produite à l'issue du premier semestre : suite à une sollicitation massive d'aides ANAH qui a rapidement amputé l'enveloppe allouée, l'ANAH a dû recentrer les aides pour le second semestre en faveur des ménages aux ressources très modestes. De ce fait, les EIE ont été sollicités pour répondre aux ménages aux ressources intermédiaires dites « modestes ».

5 052 personnes sont entrées en contact avec le GRAPE, dont 3 296 par l'intermédiaire des salons, foire, visites, etc. Certaines manifestations traditionnelles ont été décevantes en terme de fréquentation, notamment la Foire Internationale de Caen.

En 2014, nous comptabilisons 1 756 contacts individuels (contre 1 673 en 2013). Les données traitées dans les graphiques suivants sont extraites sur la base de 1 665 contacts, car il existe un décalage entre les données enregistrées par les conseillers et les données éditées dans le rapport issu du logiciel contacts de l'ADEME en raison, notamment, de la non prise en compte des personnes dont nous n'avons pas noté les noms.

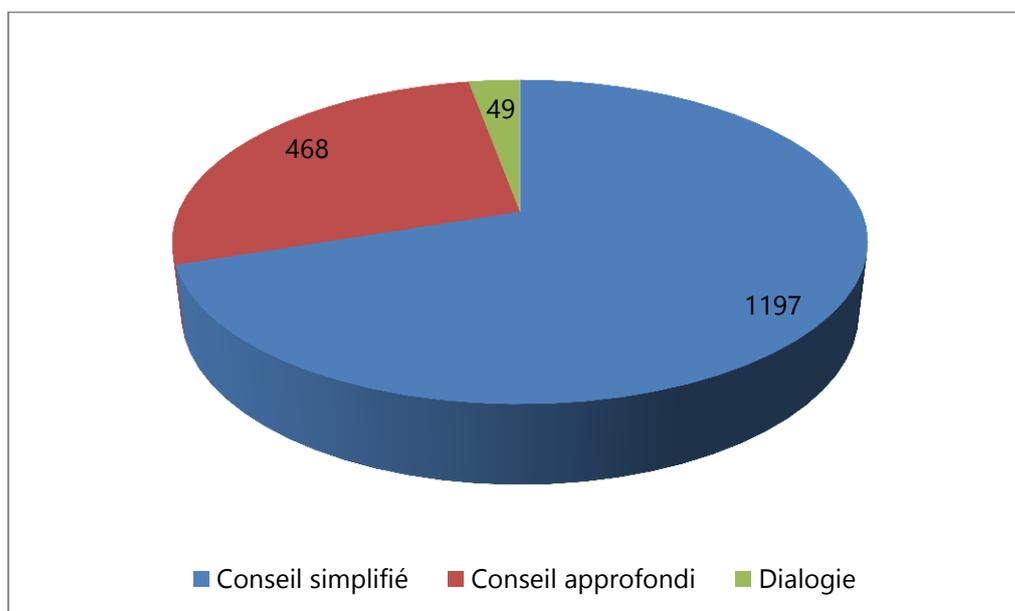
Ce total de 1 756 se justifie par l'impact des annonces publiques sur la modification du taux du crédit d'impôt à compter du 1^{er} septembre 2014, sur les aides financières et les campagnes de communication (« J'éco-rénove, j'économise ») lancées lors du dernier trimestre 2014. Malgré la crise profonde qui a ébranlé le secteur du bâtiment et plus globalement des énergies, l'intérêt du public semble se maintenir au fil des mois pour se concentrer sur la rénovation des logements existants.

La politique régionale « Habitat Solidaire et Durable » a été complétée par le « Chèque éco énergie », dispositif qui sera présenté dans ce document.

1. LES CONTACTS :

- **La répartition des contacts :**

Conseil simplifié	Conseil approfondi	Dialogie
1197	468	49

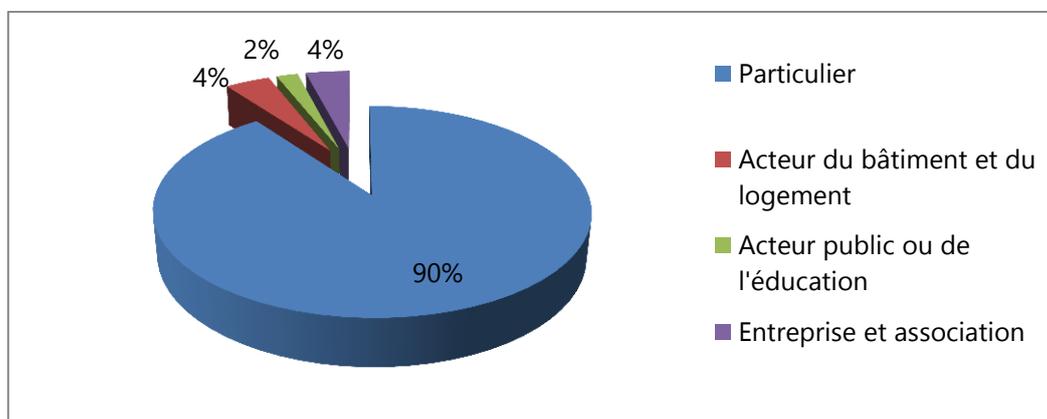


- **Définition des conseils :**

- **Simplifié** : réponse simple à une question posée. Celle-ci peut être de nature technique, financière, réglementaire, mais ne nécessite pas de recherches complémentaires, d'étude personnalisée.
Exemple : « quelles sont les aides financières disponibles pour l'isolation des combles ? ». NB : les demandes peuvent être multiples.
- **Approfondi** : réponse qui nécessite une recherche, une étude ou qui génère un entretien téléphonique supérieur à 30 minutes. Les rendez-vous sont systématiquement intégrés à cette catégorie (rendez-vous dans nos locaux ou lors permanences extérieures).
- **Dialogie** : logiciel mis à notre disposition par l'ADEME et qui nous permet de faire de la priorisation de travaux ou des calculs de consommation de chauffage.

- **Qui contacte le GRAPE ?**

Particulier	Acteur du bâtiment et du logement	Acteur public ou de l'éducation	Entreprise et association
1057	48	23	47

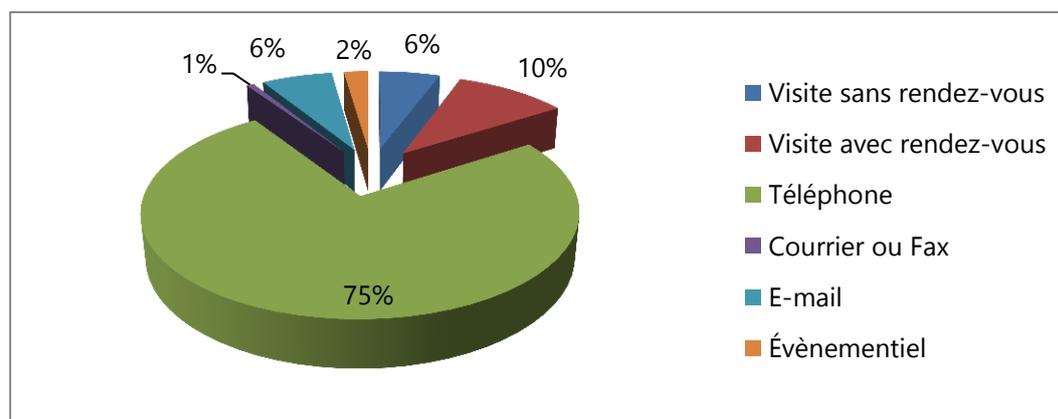


Notre principale cible reste les particuliers. Toutefois les acteurs du secteur du bâtiment (principalement des installateurs, bureaux d'étude et architectes) semblent mieux nous identifier que les années précédentes. La grande majorité des personnes nous contactent via l'ADEME (relais local et national).

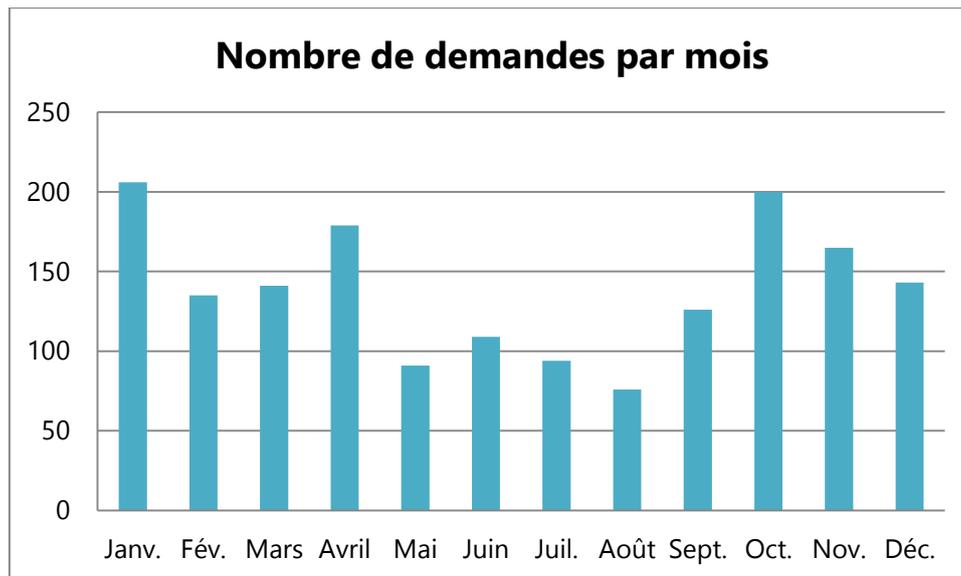
20% des personnes nous ont contactés plusieurs fois pour suivre les évolutions des aides financières, préciser leur projet ou pour être accompagnés lors de leurs travaux.

Nous sommes contactés majoritairement par des propriétaires occupants de maisons individuelles. Les changements règlementaires liés à la copropriété engendrent de plus en plus d'appels de copropriétaires.

- **Comment s'effectue la prise de contact ?**



Comme les précédentes années, il n'y a pas de changement sur le mode de contact, qui reste essentiellement téléphonique. Celui-ci peut être, en fonction des demandes, des besoins ou de la complexité de la question, suivi d'un rendez-vous dans nos locaux ou lors des permanences extérieures.



Nous constatons deux périodes d'augmentation des demandes.

La première, sur les 4 premiers mois de l'année, est liée notamment à la loi de finances pour 2014 qui a ramené l'ensemble des taux de crédit d'impôt à deux : l'un de 15%, accordé sous conditions de ressources pour une action isolée, l'autre de 25%, octroyé en cas de bouquet de travaux quelles que soient les ressources du foyer fiscal. Le remplacement des huisseries en maison individuel en action seule n'ouvre pas droit à un crédit d'impôt.

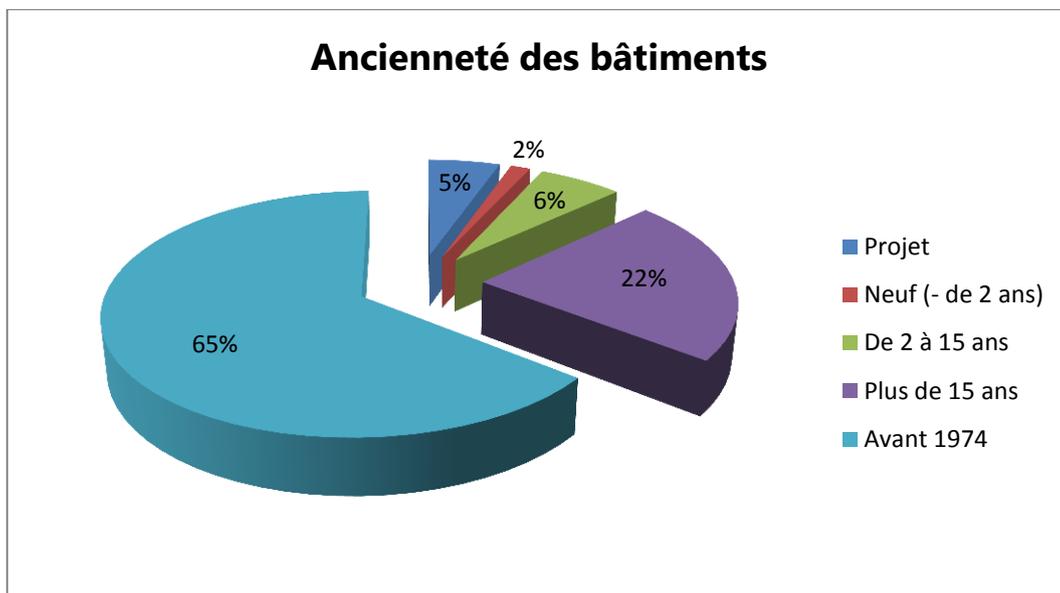
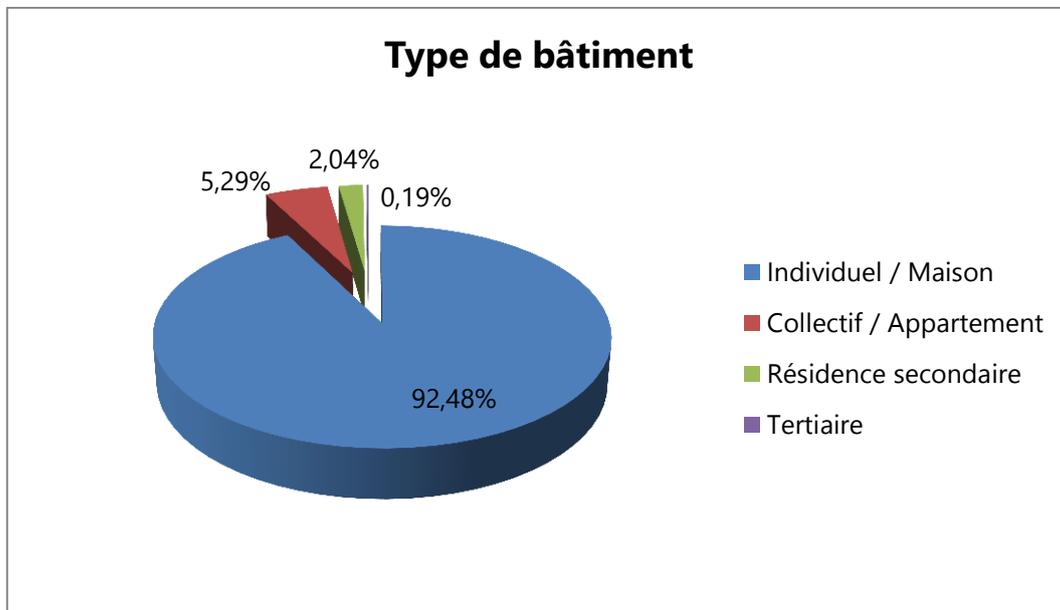
La mise en place du dispositif d'aide chèque éco énergie de la Région annoncé au 20 avril 2014 n'a eu un impact réel sur notre activité qu'à partir de septembre.

La seconde période, sur le dernier trimestre, est liée à l'annonce gouvernementale de réforme du crédit d'impôt développement durable (CIDD) pour transiter sur le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) avec un taux unique de 30% pour toutes les catégories de travaux concernées par le CIDD. Cette annonce rentre dans le cadre du projet de loi de finances pour 2015 avec un effet rétroactif annoncé au 1^{er} septembre 2014.

Enfin, la suppression au 31 décembre 2014 de la prime exceptionnelle de 1350€ apparue en septembre 2013 a été annoncée début décembre.

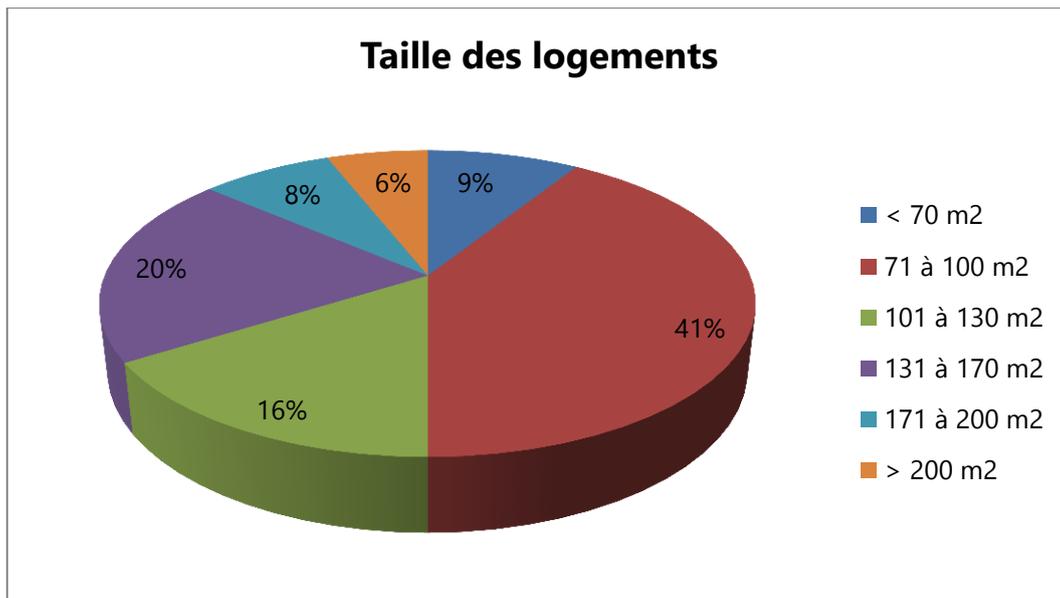
2. LES BATIMENTS :

Comme indiqué précédemment, les demandes sont essentiellement concentrées sur la maison individuelle, mais la rénovation des logements collectifs est un sujet qui préoccupe de plus en plus de particuliers.



Plus de 85% des demandes concernent des bâtiments de plus de 15 ans. Les bâtiments de la période de la reconstruction, jusqu'aux premières réglementations thermiques, sont en effet les plus consommateurs d'énergie. Ils sont le cœur de cible des politiques publiques sur la rénovation.

Nous notons que les sollicitations sur les projets de constructions se sont réduites, elles représentaient environ 9% des demandes en 2013 et 5% en 2014.

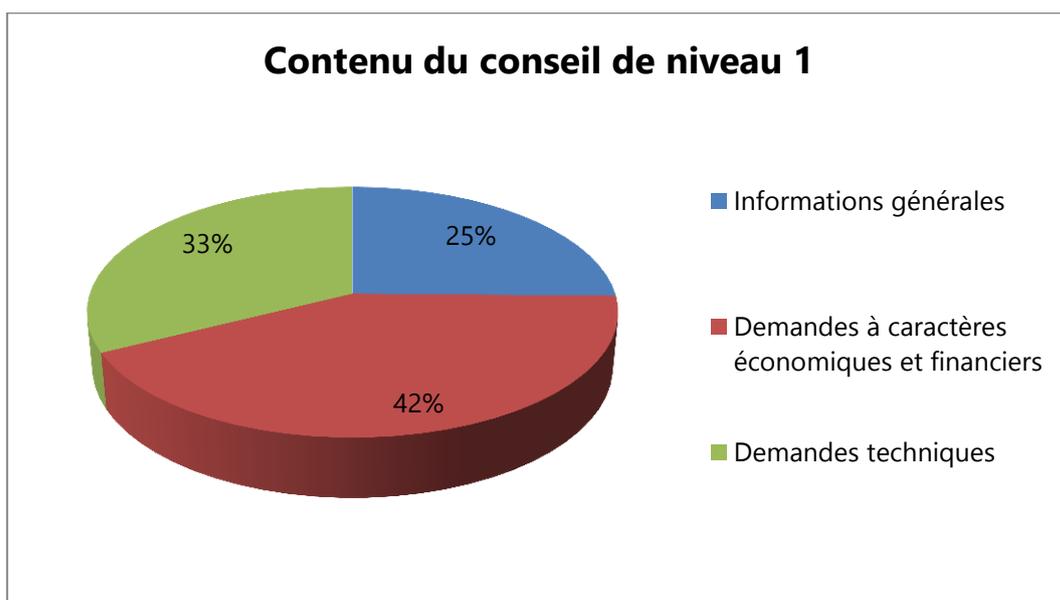


Par rapport à l'an dernier, les demandes relatives aux habitations d'une surface inférieure à 100m² sont plus nombreuses.

3. LES DEMANDES :

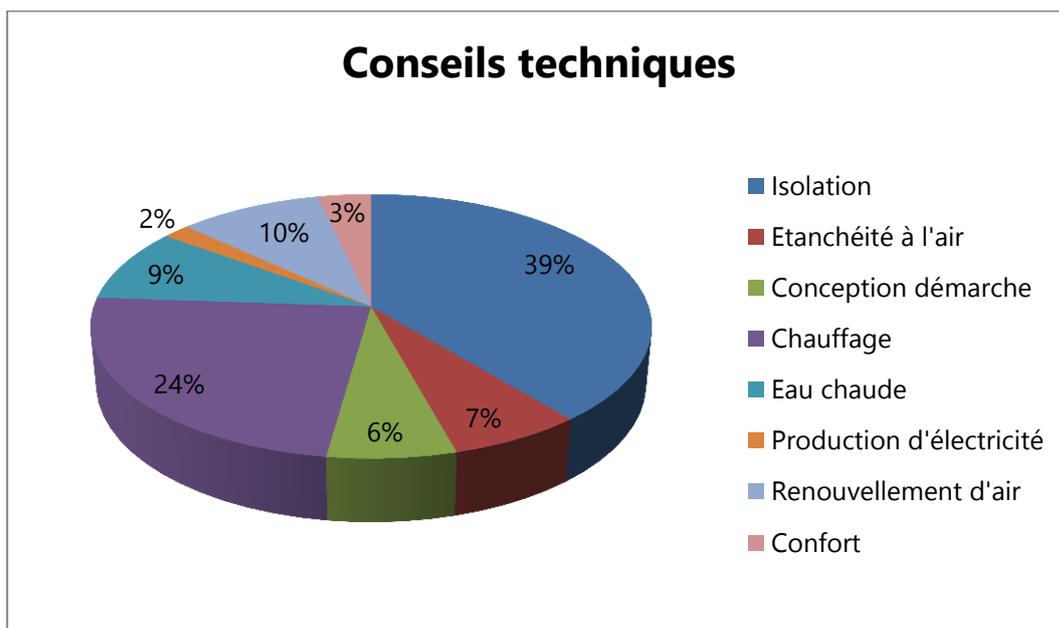
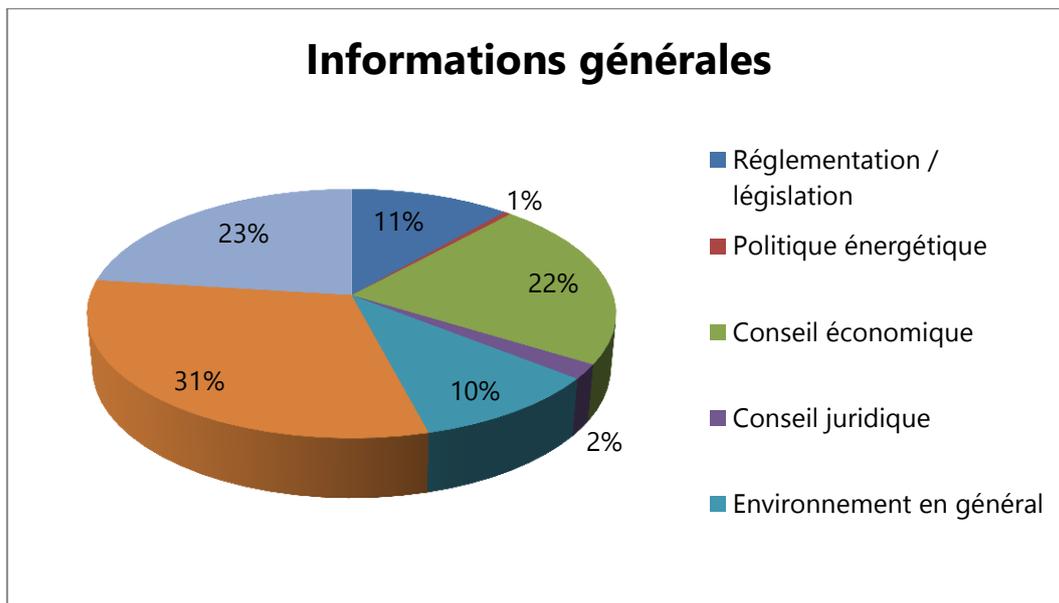
Pour rappel, les chiffres présentés ici correspondent aux contacts individuels. Les demandes formulées sur les salons ou interventions ne sont pas traitées aussi finement et ne sont donc pas intégrées à ces résultats.

- **Nature des demandes :**



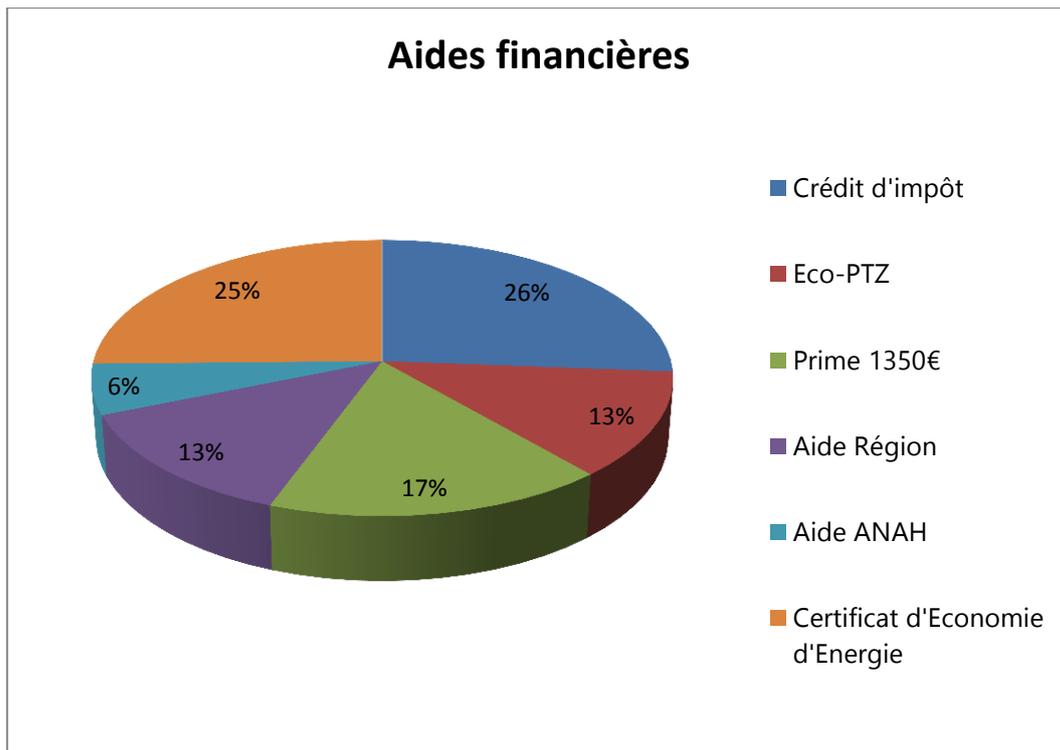
Le contenu des informations générales et des demandes techniques est précisé ci-après.

Les demandes à caractère économique et financier comprennent l'analyse de devis, les tarifs d'achat de l'électricité et les aides financières.



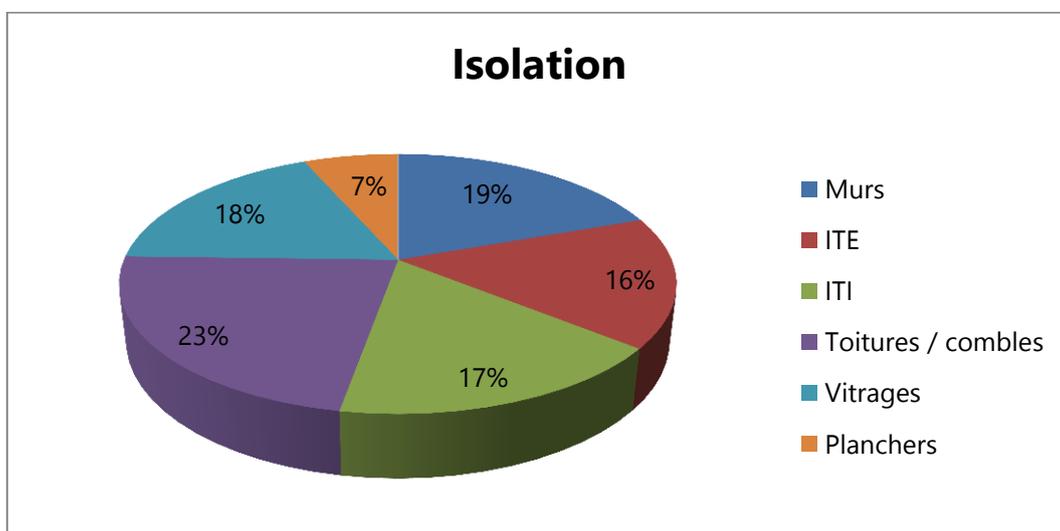
NB : 5 demandes concernant les autres usages de l'énergie et 6 demandes sur les transports réparties sur les thématiques suivantes :

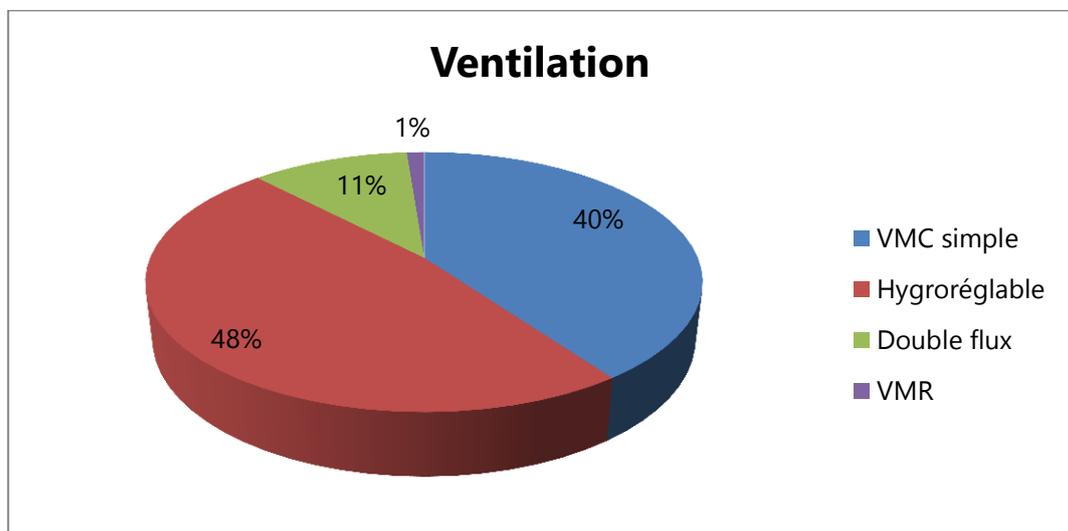
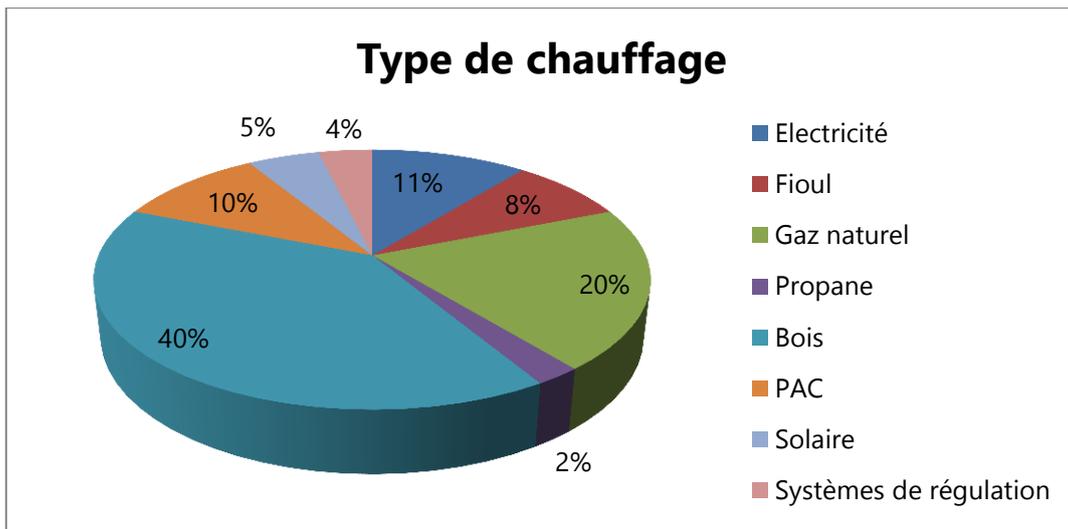
- Mode de déplacement : 3 ;
- Usage du véhicule : 2 ;
- Energie du véhicule : 1.



NB : 4 demandes concernant le PTZ+, 17 demandes sur les aides du conseil général 14 et 2 sur la taxe carbone.

- **Focus sur 3 types de demandes :**





NB : Le nombre de demandes sur la production d'électricité ne représente aujourd'hui qu'une part très faible (32 demandes) et portent en grande partie sur des problèmes de démarrages et d'arnaques.

4. LES DISPOSITIFS HSD ET CHEQUE ECO ENERGIE :



Les conseillers du GRAPE apportent un accompagnement personnalisé pour orienter les propriétaires occupants dans le cadre de leurs projets de rénovation, ainsi qu'une information complète sur l'ensemble des aides possibles.

La première étape est de réaliser un audit énergétique en faisant appel à un professionnel conventionné avec la Région. Cet audit permettra d'identifier les vraies priorités et suggérera un scénario de travaux pour une rénovation efficace sur le long terme.

503 personnes ont contacté le GRAPE pour obtenir des informations sur la rénovation. Cela a généré :

- 35 dossiers d'inscription pour la réalisation d'un audit énergétique ;
- 7 dossiers de rénovation BBC qui ont été accompagnés par les conseillers du GRAPE.

Dispositif Chèque Eco-Energie :

- Chèque éco-énergie "Audit énergétique et scénarios" :
Réalisation d'un audit énergétique et proposition de scénarios de travaux avant d'engager une rénovation BBC compatible (montant d'aide plafonné à 800 €).
- Chèque éco-énergie "Travaux" :
Suite à une étude énergétique, réalisation de travaux de rénovation compatibles BBC. Chèque de niveau 3 : une rénovation globale BBC en une seule fois (montant d'aide de 9 200 €).
- Chèque éco-énergie "Poêle à bois" :
Suite à une note de dimensionnement et un devis réalisé par une entreprise conventionnée, installation d'un poêle à bois efficace, bûches ou granulés (montant d'aide de 500 €, hors coûts pris en compte pour le crédit d'impôt). Ce chèque est également ouvert aux locataires avec accord écrit de leur propriétaire.

5. LES OUTILS CRES OU DEVELOPPES PAR L'EIE DU GRAPE :

• La maquette Défi Rénovation :

Pour augmenter ses capacités à toucher le grand public sur les problématiques liées à la rénovation, le GRAPE a investi, en commun avec les 7 vents du Cotentin (Espace Info Energie), dans la création d'un nouvel outil.

Ce projet a été soutenu par l'ADEME et la Région Basse-Normandie, et a été présenté officiellement au Ministère de l'Environnement à l'occasion des Journées du patrimoine 2014 en présence de Mme la Ministre Ségolène ROYAL et de Bruno LECHEVIN, président directeur général de l'ADEME.

Depuis sa livraison en septembre 2014, la maquette a été utilisée à plusieurs reprises :

- Foire Internationale de Caen en octobre 2014.
- Université de Caen en octobre 2014.
- Fête de l'Energie en octobre 2014.
- Forum du logement à Honfleur en novembre 2014.
- Foire St Martin à St-Hilaire-du-Harcouët en novembre 2014.



- **La caméra thermique :**

Acquise en 2013, la caméra thermique a été utilisée à plusieurs reprises en 2014 :

- Prise de clichés à St Pierre sur Dives dans le cadre de l'organisation du Forum Logement.
- Visite de plusieurs logements afin de fournir la base de données de photos du GRAPE.
- Utilisation de la caméra thermique sur le stand du GRAPE à la Foire Saint Martin de St-Hilaire-du-Harcouët.



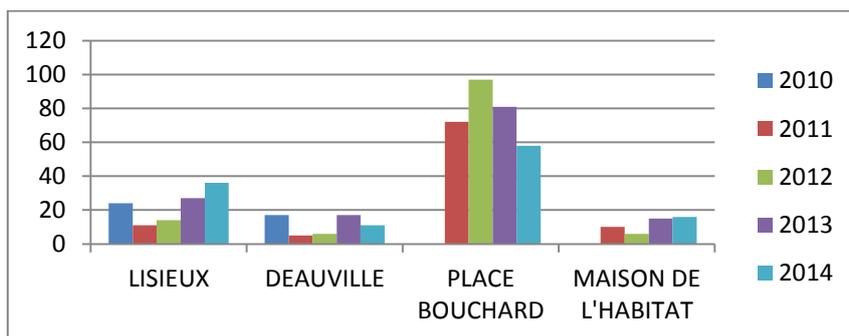
6. LES PERMANENCES DELOCALISEES :

- **Les permanences délocalisées du GRAPE :**

Dates et horaires des permanences délocalisées :

- A Deauville, le 3ème vendredi de chaque mois de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- A Lisieux, le 4ème mercredi de chaque mois de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- A Caen à la Maison de l'Habitat, les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 9h00 à 12h00.
- A Caen Place Bouchard, du mois d'avril au mois d'octobre, les 1er et 3ème mercredis de chaque mois.

- **Evolution de la fréquentation des permanences délocalisées :**



Le GRAPE a tenu 37 permanences dans le Calvados générant 121 rendez-vous avec des particuliers.

La fréquentation est en légère baisse par rapport à l'exercice 2013 (140 rendez-vous). Cette diminution s'explique par une baisse des contacts sur la permanence Place Bouchard à Caen. Nous envisageons de rencontrer les personnes en charge du service concernées à la Mairie de Caen pour améliorer la communication.

7. LA FETE DE L'ENERGIE 2014 :



Cette manifestation nationale a pour but de valoriser les compétences des Espaces Info Energie.

Actions mises en place par le GRAPE :

- Permanence du VIE sur l'esplanade des Rives de l'Orne.
- Permanence du VIE. Lion-sur-Mer.



- Visite d'une maison rénovée avec extension à Merville-Franceville et projection d'une présentation powerpoint (les différentes étapes de ce projet / les aides financières disponibles / l'utilisation du bois) en partenariat avec le maître d'œuvre Archiviolette et Profession bois.



L'ESPACE INFO DECHETS

INTRODUCTION :

- **Objectifs de l'EID :**

Depuis 2011, le GRAPE s'est donné pour mission d'informer les particuliers sur les thèmes liés aux déchets.

Pour ce projet, un ensemble routier, le V.I.D. (Véhicule Information Déchets), va à la rencontre du public dans le but de l'informer et de le sensibiliser.

Le V.I.D. intervient sur de nombreuses manifestations publiques : salons, foires, festivals, forums et marchés, ainsi que dans les écoles et les déchèteries.

- **Thèmes abordés et axes d'action :**

- Rappel des règles générales de la collecte sélective.
Tri et recyclage des emballages spécifiques aux déchets ménagers et assimilés courants.
- Information et sensibilisation sur les déchets dangereux et leurs conséquences sur la santé et la qualité des ressources en eau.
Lieux de dépôt, filières, moyens de traitement et législation en vigueur.
- Information et sensibilisation sur la réduction de la production de déchets.
Réduction à la source, réduction qualitative, compostage...

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du PREDD (Plan Régional d'Elimination des Déchets Dangereux) et des PDEDMA (Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés). Elles sont menées en partenariat avec la Région, les trois départements bas-normands, ainsi que l'ADEME, l'AESN et la DREAL.

- **Outils et moyens de communication**

Un véhicule et une remorque spécialement aménagée sont les supports de plusieurs outils pratiques tels que :

- Un écran permettant des présentations audiovisuelles (diaporamas, documentaires).
- Des panneaux et présentoirs (tables des recyclables, vitrine des déchets recyclables).
- Des supports visuels.
- Des documents d'information (brochures diverses, questionnaires d'évaluation).
- Du matériel pédagogique (composteur, lombricomposteur et broyeur).



1. LES INTERVENTIONS DU V.I.D. :

- **Nombre d'interventions et visiteurs**

En 2014, le véhicule totalise 42 journées d'intervention au travers de 32 sorties en majorité réalisées les samedis, dimanches et jours fériés.

Type de manifestations	Nombre de jours d'intervention
Foires / salons / forums	17
Marchés	17
Interventions scolaires	3
Autres (SERD)	5
Total	42

	Nombre de jours d'intervention	Nombre de contacts	%
Calvados	27	929	64%
Manche	9	359	21%
Orne	6	160	15%
Total	42	1448	100%



Au cours de 32 sorties du Véhicule Information Déchets, **1 448 personnes** sont venues chercher des informations auprès de l'Espace Info Déchets.

2. OPERATION FOYERS TEMOINS :

L'objectif de cette opération est de sensibiliser les ménages sur les gestes à adopter pour réduire sa production de déchets. Après avoir choisi un territoire et une quinzaine de familles volontaires, l'opération se déroule en deux temps :

- Au départ, les foyers ne modifient pas leur comportement. Leurs déchets sont pesés pour évaluer la quantité qu'ils produisent.
- Dans un second temps, les foyers s'engagent à adopter de nouvelles pratiques en vue de réduire leurs déchets. Des pesées sont de nouveau effectuées afin d'évaluer l'impact de ces gestes sur la quantité de déchets produits par les familles.

Le but est :

- d'une part, de mesurer l'impact du changement de comportement sur le poids des déchets.
- d'autre part, de relayer dans la presse locale l'évènement et les résultats obtenus pour inciter le plus grand nombre d'habitants à mettre en place des gestes permettant de réduire la production de déchets.

En collaboration avec les trois départements bas-normands, 3 Opérations Foyers Témoins ont été lancées en 2014.

• **Manche : Agglomération de Saint-Lo.**

- Participation de 13 familles.
- La phase 1 (pesée sans geste) s'est déroulée au mois de novembre.
- La phase 2 s'est terminée à la fin du 1^{er} trimestre 2015.
- L'opération se clôturera par une réunion finale le 12 mai 2015.



• **Orne : SIRTOM de Flers.**

- Opération en cours.
- 17 familles volontaires.
- La phase 1 a commencé en février.
- La phase 2 s'achèvera en mai.

• **Calvados : Communauté de communes des Trois Rivières.**

- Opération en cours.
- 19 familles volontaires.
- La phase 1 a débuté en mars.

Ces trois actions ont pris plus ou moins de retard principalement en raison des élections municipales de 2014 et du temps nécessaire pour trouver des familles.

Pour la réalisation des Opérations Foyers Témoins, le GRAPE a fait appel à un service civique. Marion UGUEN a ainsi rejoint l'équipe du GRAPE depuis juillet 2014. A la fin de son service civique en janvier 2015, elle a été embauchée en contrat aidé dans le cadre d'un CDD.

3. EXPOSITION SUR LES DECHETS DANGEREUX :



En 2014, une exposition sur le thème des déchets dangereux des ménages a été créée par le GRAPE en partenariat avec la Région, l'ADEME, l'ARS et l'Agence de l'Eau. Elle est intitulée "La face cachée des déchets dangereux".

A travers 8 panneaux (80 X 120 cm), elle répertorie les principales familles de déchets dangereux tout en préconisant des gestes de prévention. Cette exposition est complétée par des livrets d'information destinés à approfondir les informations tout en indiquant des adresses utiles.



1.

4. PREVENTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE AU LYCEE LAPLACE :

En 2013, le GRAPE et le CREPAN ont proposé au lycée Laplace de Caen un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire et la mise en place d'une gestion séparée de ses biodéchets. Cette initiative a conduit le GRAPE à répondre en 2014 à l'appel à projet de prévention du gaspillage alimentaire lancé par l'ADEME et la DRAAF.

Le GRAPE a ainsi mis en place une action de prévention du gaspillage au lycée Laplace avec la création d'un comité de pilotage, la réalisation d'un diagnostic d'évaluation du gaspillage et une réflexion sur des propositions d'actions pour le limiter.



Le diagnostic du gaspillage alimentaire a été réalisé du 6 au 10 octobre 2014. Sur la base des résultats, le comité de pilotage, réuni le 12 novembre, a fait des propositions d'amélioration :

- Les portions allégées.
- Les salades à la carte au buffet.
- La participation des élèves à la commission des menus.
- L'installation d'un gâchimètre pour le pain.

Un temps de rencontre et d'échanges autour du gaspillage alimentaire s'est tenu au lycée le 27 novembre 2014 dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD).



PARTENAIRES

Partenaires institutionnels :



Partenaires associatifs :



GLOSSAIRE

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

AESN

Agence de l'Eau Seine Normandie.

ANAH

Agence Nationale de l'Habitat.

ARS

Agence Régionale de Santé.

BBC

Bâtiment Basse Consommation.

CAMIS

Channel Arc Manche Integrated Strategy ou la gestion intégrée des activités dans la Manche.

CCM

Commission des Cultures Marines.

CDCEA

Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles.

CDCFS

Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

CDNPS

Commission Départementale Nature Paysages et Sites.

CESER

Conseil Economique Sociale Environnemental Régional.

CIDD

Crédit d'Impôt Développement Durable.

CITE

Crédit d'Impôt Transition Energétique.

CLI

Commission Locale d'Information.

CLIC

Comité Local d'Information et de Concertation.

CLIS

Commission Locale d'Information et de Surveillance.

CODERST

Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques.

CPCA

Conférence Permanente des Coordinations Associatives.

CSS

Commission de Suivi de Site.

DDTM

Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

DRAAF

Direction Régionale Alimentation Agriculture Forêt.

DREAL

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

ECO-PTZ

Eco Prêt à Taux Zéro

EID

Espace Info Déchets

EIE

Espace Info Energie

FLAM-LITEAU

Efflorescences algales en Manche.

GPMR

Grand Port Maritime de Rouen.

HSD

Habitat Solidaire et Durable.

ITE

Isolation Thermique par l'Extérieur.

ICPE

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

ITI

Isolation Thermique par l'Intérieur.

MER-INNOVATE

Technologies innovantes mise en œuvre pour la maintenance des énergies marines renouvelables.

PAC

Pompe A Chaleur.

PDEDMA

Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés.

PLU

Plan Local d'Urbanisme.

PPRT

Plan de Prévention des Risques Technologiques.

PREDD

Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux.

PRIS

Point Rénovation Info Service.

RECIF

Projet Européen sur la conception de récifs artificiels composés de produits de réutilisation des coquillages.

SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

SCOT

Schéma de Cohérence Territoriale.

SDAGE

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

SERD

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

SRE

Schéma Régional Eolien.

STEP

Station d'épuration des eaux usées.

VID

Véhicule Info Déchets.

VIE

Véhicule Info Energie.

VMC

Ventilation Mécanique Contrôlée.

VMR

Ventilation Mécanique Répartie.



Maison des Associations
1018 Grand Parc
14200 Hérouville St Clair
Tél. : 02.31.94.03.00 – Fax : 02.31.94.03.50 – EIE : 02.31.54.53.67.
grape.bassenormandie@gmail.com - www.grape-bassenormandie.fr